

# Rapport financier 1993

Alain Pansu

Dans la conjoncture économique difficile, il est agréable de voir que l'ABF a maintenu son potentiel. Maintien ou légère progression des adhésions ? mais progression certaine des rentrées dues aux cotisations (+ 27 %) et de la part qu'elles couvrent dans les dépenses (20 %).

Au niveau des dépenses, quelques éléments qui méritent d'être retenus par tous : le chiffre total des charges de l'ABF rapporté au nombre des adhérents est de 920 F, ce qui représente de fait un gain de productivité dans le fonctionnement de l'association au plan national.

D'où viennent ces gains ? En premier lieu du fait que l'ABF a entrepris de faire payer partiellement une partie de son activité. Le succès de la brochure concours et formation a permis pour la première fois à l'ABF de répondre à des demandes et d'amortir partiellement le travail de renseignement qui profite à toute la profession, qu'elle faisait jusque-là bénévolement. Par ailleurs l'ABF a su, avec cette brochure, rendre un service réel et de qualité.

Le coût de la formation sera à partir de 1994 plus facile à calculer dans la part qui revient au national. Et si celle-ci représente l'augmentation des frais de personnel, celle-ci est compensée pour la première fois par une véritable contribution fournie par les centres de formation.

Enfin l'organisation du congrès à Chambéry, les conditions financières particulièrement favorables qui nous y avaient été consenties ont permis de dégager un excédent de recettes.

Pour les recettes, le *Bulletin* maintient sa bonne situation financière liée à la progression de son tirage et au nombre

de ses abonnés. Cependant il faudra à partir de 1994 lui imputer une quote-part des frais de gestion courante de l'association représentative des coûts réels de fonctionnement du *Bulletin*.

Les cotisations qui représentent 483 KF ont permis à l'ABF nationale de reverser 278 KF (57 %) aux groupes et sections au lieu de 241 KF. La différence a permis d'aider les groupes régionaux qui nous ont sollicités pour des opérations qu'ils ne pouvaient assumer seuls financièrement.

La baisse des produits financiers était prévisible, liée à la conjoncture monétaire, mais elle représente encore plus de 50 % du loyer du siège social. En raison d'une meilleure mobilisation de la trésorerie, on peut espérer pour 1994 une rentrée légèrement supérieure.

Enfin la baisse de la subvention de l'État a été compensée partiellement par des rentrées accumulées.

## Congrès de Chambéry

État provisoire au 31 décembre 1993

### Recettes

Inscriptions	205 895,00
Exposition professionnelle	447 843,00

### Dépenses

Locaux congrès de Chambéry	13 338,00
Transports et déplacements	74 962,00
Frais de réception	96 292,00
Quote-part siège/personnel	125 710,00

### Travaux

Détail et ventilation du compte 605000

Petits travaux sur siège social	3 230,25
Travaux congrès	14 737,06
Impression congrès	22 561,40
Travaux d'imprimerie	439 258,99
Divers	4 607,56
Total	484 395,56

## Examen des comptes 1993

Ce jour 22 avril 1994, au siège de l'ABF, messieurs Michel Albaric, et Joseph Paillat, appelés à l'examen des comptes de l'association pour l'exercice 1993, ont eu à leur disposition toutes les pièces comptables et les justificatifs souhaités.

Ils expriment leur plein accord avec tout ce que Monsieur Alain Pansu, trésorier de l'ABF, leur a présenté et explicité quand cela a été utile. Ils constatent la parfaite adéquation entre les pièces, les registres et le plan comptable préconisé pour la gestion des associations.

Ils ont apprécié la lourde tâche de gestion que représentent les salaires et les charges des personnels intervenant dans les formations. Ils sont très conscients et souhaitent que tous le soient, de ce que le rayonnement national et international de l'ABF implique des charges élevées et normales dans les rubriques « missions » et « relations publiques ». C'est un des reflets essentiels de la vie et de la vitalité de l'association.

Ils attirent à nouveau l'attention sur l'atout précieux que représente la permanence des responsabilités de trésorier sur plusieurs mandats au bureau national.

A leur demande, une annexe sur les travaux effectués et une annexe sur le congrès de Chambéry figureront au rapport du trésorier, afin de bien éclairer les congressistes de Vichy.

Ils préconisent à l'attention du futur bureau une étude et une décision sur le ou les placements des réserves, actuellement peu rémunérateurs.

Avec notre approbation sans restriction, Monsieur Alain Pansu, trésorier de l'ABF, a toute latitude pour présenter sa gestion au congrès, telle que nous l'avons examinée.

Les commissaires aux comptes

Michel Albaric – Joseph Paillat

ABF – Comptes consolidés 1993  
Comptes de bilan

Intitulé	Débit	Crédit
<i>Comptes de capitaux</i>		
Réserves accumulées		1 385 739,09
Pertes accumulées	261 910,20	
sous-total	261 910,20	1 385 739,09
<i>Comptes d'immobilisation</i>		
Matériel de bureau	102 304,99	
Caution siège social	12 000,00	
Dotations amortissement		30 232,50
sous-total	114 304,99	30 232,50
<i>Comptes de tiers</i>		
CT TVA à reporter	7 780,65	
sous-total	7 780,65	
<i>Comptes financiers</i>		
SICAV	608 857,83	
Effets à l'encaissement	194 284,90	
Société générale	7 473,17	
Société générale <i>Bulletin</i>	75 913,74	
CCP	8 223,22	
CEP fonctionnement	150 511,43	
CEP organisation	62 621,73	
Caisse	5 165,46	
Caisse épargne	1 873,10	
sous-total	1 114 924,58	
Excédent d'exercice		82 948,83
<b>TOTAL</b>	<b>1 498 920,42</b>	<b>1 498 920,42</b>

ABF – Comptes consolidés 1993  
Comptes de résultat

Intitulé	Débit	Crédit
<b>CHARGES</b>		
Travaux effectués	484 395,56	
EDF GDF	3 149,02	
Petit matériel	11 631,00	
Fournitures de bureau	14 834,81	
Achats alimentation	15 972,06	
sous-total	529 982,45	
<i>Services extérieurs</i>		
Loyers siège social	90 856,51	
Documentation générale	379,00	
Congrès Chambéry	13 338,50	
sous-total	104 574,01	
<i>Autres services extérieurs</i>		
Honoraires	53 181,20	
Relations publiques	90,31	
Note info. et lecture pub.	272 161,51	
Relations avec étranger	82 752,69	
Frais réunions commissions	133 003,64	
Formation	104 943,14	
Missions	167 567,35	
Frais réceptions	102 958,66	
Affranchissement PTT	75 866,64	
Expédition <i>Bulletin</i>	85 542,92	
Téléphone	16 055,66	
Frais bancaires	787,59	
Revert. groupes sections	278 257,00	
Revert. <i>Bulletin</i>	120 000,00	
Concours	15 359,52	
sous-total	1 508 527,83	
<i>Impôts et taxes assimilées</i>		
Taxe sur les salaires	3 575,00	
sous-total	3 575,00	
<i>Charges de personnel</i>		
Salaires nets	401 884,74	
Restauration personnel	12 227,00	
URSSAF cot. ouvrière et patron.	140 931,00	
IGRS	12 483,15	
ASSEDIC	27 302,20	
sous-total	594 828,00	
<i>Charges financières</i>		
Frais financiers	612,84	
sous-total	612,84	
<i>Dotations</i>		
Dotations amortissement	30 232,50	
sous-total	30 232,50	
<b>PRODUITS</b>		
Abonnements et publications		281 557,67
Reversement formation		224 639,24
Cotisations		483 068,60
Congrès		653 737,90
Recettes publicité <i>Bulletin</i>		288 504,27
sous-total		1 931 507,27
<i>Produit de gestion courante</i>		
Droits d'auteur		77 581,58
sous-total		77 581,58
<i>Produits financiers</i>		
Produits financiers		46 812,45
sous-total		46 812,45
<i>Produits exceptionnels</i>		
Produits exceptionnels		14 922,42
Subvention hors état		178 000,00
Subvention DLL		520 000,00
sous-total		712 922,42
<i>Transfert de charges</i>		
Transfert de charges		86 457,42
sous-total		86 457,42
Excédent d'exercice	82 948,83	
<b>TOTAL</b>	<b>2 855 281,55</b>	<b>2 855 281,55</b>